



SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Accueil

La commune

La Mairie

Equipe municipale
Commissions municipales
Services municipaux
Comptes rendus des C.M.
Démarches adm.
Urbanisme

Intercommunalité

Tous les services

Associations

Tourisme

Galerie photos

Galerie Vidéos

Infos

Astuces et +

Avril 2010

LU	MA	ME	JE	VE	SA	SU
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

<< >>



Le secrétariat vous accueille :
57, avenue Saint-Eloi
87110 SOLIGNAC



www.solignac.fr

*le site
de votre commune*

A PARTIR DU 1er MAI



Avril 2010

SOMMAIRE

Le mot du Maire

P 1

Ouverture du site Internet
Information ADIL

P 2

Conseil Municipal
Agglo : transports scolaires
Information SDIS

P 3

Travaux de fleurissement

P 4

Tri sélectif
Aux propriétaires de chiens

P 5

Contrat Enfance Jeunesse

P 6 & 7

Coup de projecteur sur...
les employés municipaux

P 8

Les rencontres photographiques

P 9

Défibrillateurs : les gestes
qui sauvent
Activités du Foyer des
Aînés

P 10

Briançonnais Loisirs :
danse, accueil de loisirs,
chant et kayak

P 11

Services à la personne
Etat civil

P 12

Rencontre avec l'épicier

Commission de rédaction :

Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,
Fabrice Record, Colette Roubet

Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon

Photos intérieures : Mairie de Solignac

Couverture : Alain Lafeuille

Conception - Publicité
BUREAU DE DESSIN
D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

Le mot du Maire



Le printemps est arrivé.

La nature renaît. De multiples couleurs s'offrent à nous. Des jours plus ensoleillés, quelquefois bien arrosés, font leur apparition.

Tout cela nous fait oublier les épisodes neigeux.

Nous avons envie de nouveautés, aussi je vous en citerai quelques-unes sur la commune :

● Un nouveau « **Solignac INFO Municipale** », le 8^{ème}, vient de paraître. J'espère qu'il est toujours bien accueilli dans vos foyers et répond encore à vos attentes.

● La mise en ligne du **SITE INTERNET** de la Mairie de Solignac est prévue le 1^{er} mai prochain. La commission « Internet », créée en 2008, travaille depuis quelques mois, sans relâche. Ses membres arrivent au terme de leurs efforts et il a été décidé l'ouverture du site. Certes, il restera encore des rubriques à renseigner, mais cela se fera progressivement.

Nous attendons **vos remarques, vos critiques même**, pour l'améliorer.

Je veux remercier, tout particulièrement, les membres de la commission pour les longues soirées qu'ils ont passées à cogiter, pour leur investissement, leur ténacité, leur envie d'ouvrir le site au plus vite.

● Nous continuons **l'embellissement** de notre commune avec la plantation d'arbustes. Cette fois, c'est la mairie et le parvis de l'abbatiale qui changent de visage.

● L'Opération « **Un fruit pour la récré** », commencée le 7 janvier dernier, rencontre un vif succès auprès des enfants et de leurs parents. Chaque jeudi, nos chers petits ont le plaisir de déguster un nouveau fruit ou un jus de fruits. Nous souhaitons continuer cette distribution financée par l'Union Européenne et la Municipalité.

● D'autres nouveautés sont en cours de réflexion, telles que :

- Une fête des Associations,

- L'ouverture possible d'un espace pour les adolescents cet été (juillet et août).

Vous serez informés dès que nos réflexions auront abouti.

Notre Budget Primitif vient d'être adopté. Un article lui sera consacré dans le prochain bulletin municipal.

Bonne lecture à tous et encore un grand **MERCI** à tous ceux qui ont participé à la rédaction, à la conception de la couverture et à la réalisation financière de ce Bulletin Municipal.

Yvette AUBISSE



1^{er} mai : ouverture du site Internet de la commune www.solignac.fr

L'équipe municipale s'est beaucoup investie pour vous offrir un site Internet que nous espérons agréable à consulter, utile et en évolution permanente. L'écueil essentiel serait, comme souvent, qu'une fois en ligne, il stagne, soit vite dépassé et devienne donc à brève échéance sans intérêt.

Nous mesurons l'importance de l'investissement qui devra être le nôtre pour que le site vive et vous donne envie de le consulter régulièrement, vous qui vivez à Solignac. Mais nous souhaitons aussi qu'il devienne un lien avec ceux qui sont loin mais connaissent et aiment notre commune.

Enfin nous espérons donner envie à ceux qui nous découvrent, de venir quelques heures, quelques jours ou mieux encore, de s'installer à Solignac.



L'ADIL passe au vert : simulations financières

Les simulations financières réalisées par l'ADIL sont des plans de financement ou des diagnostics de financement qui permettent d'envisager tous les aspects d'une accession à la propriété. Les conseils portent principalement sur les prêts : quels prêts demander, comment les combiner entre eux, quels sont les critères de choix les plus importants : taux, assurances, frais annexes, modularité... ?

La nouvelle offre de service concerne prioritairement **l'accession dans le neuf**. Pour chaque simulation portant sur des projets traditionnels, l'ADIL propose d'établir la variante financière et fiscale correspondant à un projet BBC (Bâtiment Basse Consommation).

On connaît depuis peu la démarche de certification BBC qui permet d'obtenir une majoration du prêt à taux 0 et une majoration du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt. Cette norme BBC sera la réglementation thermique de base en 2012.

Au-delà des aspects coût de chauffage et protection de la planète, acheter ou faire construire un logement neuf BBC dès 2010, c'est prendre de l'avance pour conserver la valeur de revente de son logement à moyen ou à long terme. On associe donc au développement durable un souci de durabilité de l'opération patrimoniale que constitue l'opération d'accession à la propriété.

Le conseil municipal du 25 février 2010

A retenir :

- Approbation à l'unanimité du compte administratif 2009

Sections	Dépenses		Recettes		
Fonctionnement	Mandats émis	RAR	Titres émis	RAR	Reports
	860 435		1 162 260		5 049
Investissement	587 421	59 489	515 667	56 235	396 204
TOTAUX	1 507 345		2 135 418		

► Signature d'une convention, avec le centre départemental de gestion pour la vaccination des agents techniques contre la leptospirose.

► Dans la perspective du projet de construction de cinq logements sociaux, face au terrain de foot, l'ODHAC demande que la commune se porte caution de l'emprunt nécessaire au projet et que l'organisme soit exonérée de TLE . Ces demandes sont acceptées à l'unanimité.

► Autorisation donnée à l'unanimité de signer la convention avec le Conseil Général pour l'inscription du « sentier de la Briance » au PDIPR, suite à l'ajout de deux variantes dite «de La Borie» et «des étangs».

► Régularisation par voie d'échange avec un propriétaire du tracé d'un chemin rural au lieu-dit Les Billanges.

► Signature de la convention ALSH entre Solignac et Le Vigen pour permettre aux enfants du Vigen d'accéder à l'Accueil de Loisirs de Solignac aux mêmes conditions tarifaires.

Transports scolaires : du nouveau en septembre

A compter de la rentrée scolaire 2010-2011, le service **Transports Scolaires de Limoges Métropole** va assurer directement la **gestion des abonnements des élèves** sur circuits spéciaux, en lieu et place de la société Equival qui cessera ses activités à compter du 30 juin 2010. Cette décision a l'avantage de proposer aux familles un interlocuteur unique pour toutes les démarches (inscriptions, informations horaires, règlement des participations familiales).

Les premiers courriers de réinscriptions partiront courant juin. **La date limite pour obtenir l'inscription des enfants est fixée au 15 juillet 2010.** Passé ce délai, le traitement des demandes ne sera pas prioritaire. L'élaboration des circuits est définie par Limoges Métropole en fonction des inscriptions enregistrées à cette date. Un titre de transport sera attribué à chaque enfant, après règlement.

UN NUMERO D'APPEL UNIQUE :
05 55 45 78 78

Le site internet de Limoges Métropole :
www.agglo-limoges.fr

INFORMATION

Le **S.D.I.S.** (service de sécurité incendie) va procéder à des essais de bouches et de poteaux d'incendie du **31 mai au 11 juin 2010.**

Il nous demande d'informer la population pour la gêne éventuellement occasionnée.

Les travaux de fleurissement

Quand on parle des travaux sur la commune, on pense souvent à l'entretien des routes, des bâtiments, du stade, à l'assainissement, et bien d'autres choses encore. C'est vrai, c'est le « gros morceau ».

Mais faire en sorte que notre village soit rendu encore plus accueillant, plus agréable à vivre, cela fait aussi partie des travaux.

Alors parlons du fleurissement et des plantations.

La recherche de l'embellissement du village a été une préoccupation des différentes équipes qui se sont succédées à la mairie.

En 2009 nous avons procédé à une première phase de plantations :

✿ Devant la gendarmerie

✿ Le stade

Nous continuons cette année : mairie, parvis de l'Abbatiale.



Au stade, un montage du résultat attendu



Devant la gendarmerie



Préparation du terrain à la mairie



Ameublissement de la terre
Christian et Francis en action



Mise en place des arbustes sur le parvis



A la mairie, c'est terminé

TRI SELECTIF

Vous participez, comme tout le monde, au tri sélectif des déchets. Pour cela vous utilisez les bacs bleus ou verts mis à votre disposition à votre domicile ou aux points de regroupement. Ce service, organisé par Limoges Métropole, fonctionne bien avec votre aide et nous vous en remercions. Comme vous le savez, le verre doit être déposé dans des containers collectifs spéciaux situés sur le parking du stade, à La Batisse et à Villebon. Mais, s'il vous plaît, **mettez les bouteilles vides « dans » le container**, pas à côté. C'est une question d'hygiène, de sécurité et de civisme.



D'autre part, une campagne de nettoyage et de remise en état de nos sentiers de randonnée a été menée à bien par diverses associations, encore merci à tous. Cependant, certains oublient que les déchèteries de l'Agglo sont destinées à recueillir les objets dont on souhaite se débarrasser...

Si c'est la nature qui en hérite, c'est dommageable pour notre environnement !



Aux propriétaires de chiens...

Même s'il paraît que marcher dans la m... porte bonheur, il est fort désagréable de ne plus pouvoir profiter des espaces publics de la commune (jardin de l'Office de Tourisme, jardin médiéval, écoles, trottoirs ...) sans rentrer chez soi avec les chaussures souillées. Les employés municipaux utilisent pourtant beaucoup de leur temps de travail à nettoyer.

La municipalité lance donc un appel à tous les propriétaires de chiens et leur demande de bien vouloir prévoir un sac en plastique avant la promenade et de ramasser les déjections de leurs animaux.

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE 2009-2012

Le 1^{er} février dernier, la mairie de SOLIGNAC était le théâtre de la signature du contrat « Enfance et Jeunesse ».

Ce contrat d'objectifs et de cofinancement, signé entre les communes de Solignac, du Vigen, le Syndicat Intercommunal pour la Petite Enfance du Val de Briance (SIPE) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012, permet aux partenaires de développer et d'optimiser l'offre d'accueil des 0/17 ans sur les communes.

Ainsi, les actions soutenues à travers ce contrat concernent les services suivants à destination des familles et des enfants des communes de Solignac et du Vigen :

- multi-accueil intercommunal « 1.2.3. SOLEIL » géré par la Mutualité de la Haute-Vienne
- l'accueil de loisirs associatif Briance-Loisirs de Solignac
- l'accueil périscolaire municipal du Vigen
- la réflexion autour de projets pour les adolescents
- la réflexion autour d'un partenariat pour le fonctionnement d'un relais assistantes maternelles.

Un appui financier, annuel et défini pour 4 ans, est versé par la CAF aux trois partenaires signataires. Le taux de cofinancement peut atteindre 55 % des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, environ 85000 € seront versés chaque année par la CAF.

Cette signature est l'aboutissement de plusieurs mois de travail des équipes municipales et des services de la CAF durant lesquels une évaluation des actions développées dans le cadre des précédents contrats enfance a été réalisée.

Le diagnostic local a permis de définir les objectifs prioritaires pour la période 2009/2012.



Coup de projecteur sur...

Dans ce bulletin, nous avons envie de présenter le personnel municipal parce que nous pensons que chaque employé est un maillon essentiel pour faire avancer les projets de la municipalité.

Certains sont au contact direct du public, d'autres travaillent plus dans l'ombre. Chacun mérite d'être mis en lumière.

Au secrétariat



Christine Carlier



Danièle Nouhaud

Depuis 1993, Christine accueille le public. Elle gère le secrétariat, l'état civil, les élections, les dossiers d'aide sociale et d'urbanisme.

Danièle est l'employée la plus ancienne, non par l'âge, mais parce qu'elle a été embauchée en 1979. Elle aussi assure le secrétariat mais elle est surtout spécialisée dans les finances : comptabilité, budget, payes.

Le personnel rattaché aux écoles et à l'accueil de loisirs



De gauche à droite (date d'embauche) : **Geneviève Juillet** (2008), **Christelle Fraisseix** (2004), **Sylvie Détienne** (2002), **Mylène Janicot** (2009), **Gérard Gibaud** (2006) et **Murielle Nicot** (1992).

...les employés municipaux

Le personnel féminin effectue la majorité de son temps de travail pour les écoles et les activités périscolaires (garderie et accueil de loisirs pendant les vacances).

Au restaurant scolaire, dirigé par **Gérard**, le cuisinier, toutes ces dames aident au service. Certaines assurent aussi la garderie du matin, de l'interclasse de midi, du soir.

Mylène et Murielle assistent les enseignants de maternelle et **Christelle** accompagne les enfants dans le car.

Sylvie et Geneviève entretiennent les locaux scolaires et communaux : mairie, salles communales, gîtes... Le travail ne manque pas !

Le personnel technique



*De gauche à droite (date d'embauche) : **Dominique Chatard** (1982), **Francis Rivet** (2003), **Christian Demaison** (1982), **Eric Gérard** (2008).*

Cette équipe dynamique a beaucoup d'occupations : voirie, bâtiments communaux, fauchage, espaces verts... Mais, outre ce travail en commun, chacun d'entre eux est plus spécialisé dans un domaine.

Dominique et Christian sont les doyens de l'équipe. La spécialité de Dominique, c'est l'entretien des bâtiments, celle de Christian, celui du matériel.

Francis, conducteur d'engins, pratique plutôt le fauchage et participe aux travaux de voirie.

Le domaine de prédilection d'**Eric**, c'est le fleurissement et l'entretien des espaces verts.

Bien d'autres tâches incombent ponctuellement à cette équipe, comme la distribution du bulletin municipal, du colis des aînés, l'installation des décorations de Noël, et bien sûr, le déneigement...

Tout le personnel se rassemble une fois par an pour assurer le service du repas de Noël des Aînés et aussi mettre une joyeuse ambiance !

Deux autres personnes, actuellement en CDD, travaillent aussi pour la commune : il s'agit de **Pierre Chauvet** qui aide au secrétariat et de **Valérie Saintonge** qui effectue l'entretien des locaux.

Les Rencontres Photographiques de Solignac ont 23 ans.

Cette manifestation consacrée à la photographie artistique a durablement marqué le paysage culturel de la région et bien au-delà. En effet, durant 10 jours, au mois de juin, des artistes exposent des travaux aux formes originales qui questionnent notre vie quotidienne, notre rapport au monde, à la nature, aux hommes.



Photo Gaël Clariana (composition en blanc)

Il est à noter que près de 90 % du financement sont apportés par le Ministère de la Culture, le Conseil Régional et l'association L'Oeil Ecoute, organisatrice, sur ses fonds propres. Les 10 % restants proviennent du Conseil Général et de la commune de Solignac. La visite des différentes salles d'exposition est gratuite.

Les nombreux visiteurs viennent de la région Limousin et au-delà (Poitou-Charente, Centre, Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées...). Une attention particulière est portée aux photographes régionaux. La reconnaissance des Rencontres Photographiques se manifeste par sa présence dans les différents guides culturels régionaux et nationaux (Portail culturel du Limousin, guide des manifestations culturelles nationales du Ministère de la Culture, guide de l'art contemporain en Limousin...) ainsi que dans les médias, notamment France 3. Ceci permet de faire de Solignac un lieu important sur la carte des événements et festivals

culturels en Limousin. A Solignac, c'est également un rendez-vous important pour les enfants de la commune. Les classes des écoles sont accueillies pour des visites guidées et commentées des expositions (273 enfants en 2008 – 266 enfants en 2009). Ces moments d'échanges et de débats sont de véritables actions pour former ce jeune public à l'art d'aujourd'hui, pour leur permettre, plus tard, de considérer le travail des artistes comme une contribution à la vie.



Photo Christiane Sintes

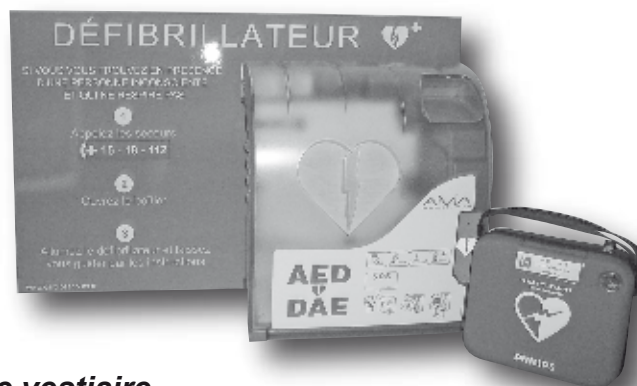
Cette année, du 4 au 13 juin, c'est autour du thème des « COMPOSITIONS » que 6 artistes sont invités. Une exposition sera consacrée au territoire de la commune de Solignac. Christiane Sintes a réalisé une série de photographies artistiques sur les paysages de la commune. Ces images ont été confiées à l'écrivain Ahmed Kalouaz qui a imaginé et écrit des textes en réaction à celles-ci. Un livre sera édité en collaboration avec les éditions « Le bruit des autres ». Le conseil municipal s'est impliqué dans ce projet, trois conseillers ont guidé la photographe sur les lieux à découvrir de la commune. L'écrivain Ahmed Kalouaz sera présent le dimanche 6 juin, à 17h, pour lire des extraits de ses textes ; une rencontre avec ces deux auteurs sera proposée.

Nous vous invitons à participer, encore plus nombreux, à ces Rencontres Photographiques de Solignac 2010.

DEFIBRILLATEURS... LES GESTES QUI SAUVENT

Notre commune et celle du Vigen ont investi, pour leurs habitants, dans l'achat de **défibrillateurs cardiaques automatisés externes**.

L'arrêt cardiaque frappe subitement, à tout moment, et le plus souvent sans signe précurseur. D'après les statistiques, 9 français sur 10 savent ce qu'est un défibrillateur mais plus d'un tiers ne se sent pas prêt à l'utiliser. C'est pour cela que trois soirées d'initiation au défibrillateur et au massage cardiaque ont été organisées : deux à SOLIGNAC, une au Vigen.



Ces trois appareils seront installés :

- **Au stade de football de Solignac, devant le vestiaire**
- **Sur la façade de la mairie de Solignac (côté entrée du secrétariat)**
- **A la mairie du Vigen.**

QUAND UTILISER CES DEFIBRILLATEURS ?

Quand vous êtes en présence d'une personne qui fait un malaise et qui est inconsciente.

QUE FAIRE ?

- ① **Alertez les secours** : le 15, le 18 ou le 112 depuis un portable.
- ② Ouvrez le boîtier, **prenez le défibrillateur**, déclenchez-le et laissez vous guider par les instructions données par l'appareil.
- ③ **Pour le massage cardiaque** :
Placez les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine, au niveau du sternum et appuyez fortement sur la cage thoracique en suivant le rythme sonore donné par le DEFIBRILLATEUR.
- ④ **Continuez à suivre les indications du défibrillateur** jusqu'à l'arrivée des secours.

IMPORTANT : il n'y a aucun danger et aucun risque pour la personne inconsciente : le défibrillateur analyse la situation.

Foyer des Aînés de Solignac

Le bureau rappelle son programme de l'été :

- **Jeudi 6 mai**, l'après-midi, visite de l'entreprise « Madeleines Bijou », à Saint-Yrieix-la-Perche.
- **Samedi 19 juin**, voyage toute la journée, visites du Château de Bourdeilles et de Brantôme (24).

Attention, ce voyage était programmé initialement le jeudi 17 juin et se trouve maintenant organisé le samedi 19 juin.

- **Jeudi 1^{er} juillet**, l'après-midi, visite de la Roseraie municipale de Limoges.

Toute personne intéressée par les activités du foyer ou par ces sorties peut prendre contact avec :
M^{me} S. VIALANEIX au **05 55 00 52 19** ou M^{me} M. OYARSABAL au **05 55 00 51 77**

Association BRIANCE-LOISIRS

L'association Briance-Loisirs et son équipe de bénévoles gère quatre sections et rassemble plus de quatre cents adhérents qui bénéficient d'activités régulières et conviviales sur les communes de Solignac et du Vigen qui apportent leur soutien.

La section danses de société développe ses activités autour de l'apprentissage d'une vingtaine de danses : rock, paso doble, tango, samba, mambo, quick step, salsa, rumba, madison, valse, cha cha cha, tango argentin, slow fox, polka, boston, meringue, country... Tous les lundis soirs, à la salle polyvalente du Vigen, trois cours successifs sont organisés de différents niveaux (débutants, intermédiaires, confirmés). Tous les vendredis soirs, à la salle des fêtes de Solignac, deux cours successifs (niveaux intermédiaire et perfectionnement) sont proposés ainsi qu'une soirée d'entraînement. Chaque année, ce sont autour de 200 adhérents issus d'une bonne quarantaine de communes qui s'initient au plaisir de la danse, avec Marie (moniteur de danse). Durant l'année, des stages sont proposés, des manifestations mises en place, notamment un bal et le fameux repas dansant traditionnel du Vigen.



Dates à retenir :

- **Lundi 3 mai**, une « nouveauté » avec une soirée danse en ligne, pour tous, à la salle polyvalente du Vigen, de 20 h à 21 h 15.
- **Samedi 5 juin**, bal avec l'orchestre « Dany Dan », à la salle des fêtes du Palais-sur-Vienne, à partir de 21 h.

La section enfance gère l'Accueil de Loisirs de Solignac, en partenariat avec la commune de Solignac, et soutenu par la commune du Vigen. Dans le cadre d'un Contrat Enfance et Jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales apporte une aide financière significative. Les enfants de 3 à 14 ans sont accueillis par l'équipe d'encadrement dirigée

par Agnès, une semaine à chaque petite vacance de Février, Printemps et Toussaint, ainsi qu'aux mois de juillet et août. Ce sont autour de 240 enfants concernant près de 160 familles qui fréquentent l'Accueil de Loisirs qui connaît une forte progression depuis 3 ans. Les activités proposées sont très variées, il y en a pour tous les goûts et elles sont adaptées aux différentes tranches d'âge ; elles se déclinent autour de thèmes choisis (ex. l'audiovisuel, la préhistoire, les arts africains, les droits de l'enfant...).



La section vocale permet à une trentaine de personnes, au sein du groupe vocal « La Ballade », de partager les joies du chant, les lundis soirs, à partir de 19 h 45, à la salle des fêtes de Solignac, avec Pierre (chef de chœur). Les chants interprétés s'inscrivent dans le répertoire de la chanson française et des chants du monde (en français). Dans une ambiance conviviale, ces rendez-vous hebdomadaires se prolongent, en cours de saison, par des concerts dans lesquels « La Ballade » est apprécié pour son enthousiasme.



Dates à retenir :

- **Dimanche 25 avril**, concert commun avec la chorale « Cantabile » de Solignac-Le Vigen, à la salle des fêtes de Solignac, à partir de 17 h.
- **Samedi 5 juin**, participation au festival « Notes de rues », à Limoges, dans l'après-midi.
- **Lundi 21 juin**, participation à la « Fête de la musique », à Saint-Yrieix-la-Perche, en soirée.

La section kayak réunit une bonne vingtaine de préados, ados et adultes encadrés par Guillaume. L'initiation se fait sur La Briance à partir de la base du moulin, près du pont de Solignac. La flotte de kayaks et les matériels sont prêtés par la section enfance qui en contrepartie bénéficie d'animations kayak pour les enfants de l'Accueil de loisirs. La remorque permet de se déplacer avec la flotte et d'organiser de nombreuses sorties sur d'autres rivières. Il est à noter que la participation financière annuelle est très attractive afin de permettre à tous les jeunes de pouvoir pratiquer cette activité de détente et de découverte, en pleine nature. L'ambiance et le bon esprit sont au rendez-vous ; l'encadrement, sous la houlette de Guillaume, est de qualité. Les débutants sont également les bienvenus.



Pour tout renseignement concernant l'association Briance-Loisirs :

Permanences : 7 place Georges Dubreuil - 87110 Solignac,
mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 8h45 à 12h30

Téléphone (répondeur) : 05.55.48.97.22 - **Mail** : briance.loisirs@orange.fr

SERVICES A LA PERSONNE

Vous avez besoin d'un service à domicile pour... la garde d'enfants, le soutien et l'accompagnement scolaire, les travaux ménagers, les petits travaux, le jardinage, l'assistance informatique et Internet, l'entretien de la maison, la préparation de repas, la livraison de repas ou de courses, l'assistance aux personnes âgées, dépendantes et handicapées... **alors faites appel à une entreprise adhérente de l'Union des entreprises à la personne agréées 87...**

... et bénéficiez d'avantages fiscaux

- **Crédit ou réduction d'impôt** égal à 50% des dépenses effectuées conformément à l'article 199-6-10 du Code général des impôts.
- **Taux de TVA réduit** à 5,5 % sur les prestations facturées si vous avez recours à une entreprise agréée.
- **Règlement possible** par l'intermédiaire du Cesu (Chèque emploi service) préfinancé.

Une quinzaine d'entreprises sont répertoriées autour de Limoges sur une plaquette réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne. Vous pouvez vous la procurer en mairie ou consulter le site de la CCI : www.limoges.cci.fr

A noter : une de ces entreprises est domiciliée sur notre commune .

ETAT CIVIL

NAISSANCES

31 janvier ROUX PEUCH Paul Albert Leygat
16 mars BACHELLERIE Jeanne La Jouvie

DECES

13 janvier LABROUSSE Renée Lucette Nicole 6, cité Le Clos
03 février COURCHAY veuve CARTIER Suzanne Yvonne 2, place de la Briance



Rencontre avec...

Ahmed **ISSERMAD**



Présente depuis le 19 juin 2001 sur le Parvis des Bénédictins, l'épicerie d'Ahmed et Fatima ISSERMAD va devenir supérette en changeant de lieu. Vous pourrez retrouver ce sympathique couple au 30 de l'avenue

St Eloi (à côté des ateliers municipaux et du dojo). L'ouverture du magasin est prévue le samedi 24 avril prochain.

Ahmed, pourquoi avez-vous décidé de déménager ?

La réflexion a été longue et la décision difficile à prendre. La situation économique étant actuellement très critique, il était compliqué de continuer à payer le crédit de la maison et un loyer pour le commerce. Le sous-sol de notre habitation étant inoccupé, nous avons pensé qu'il serait le lieu idéal pour un magasin plus spacieux offrant plus de choix à notre clientèle. Il est également plus adapté pour le stockage des marchandises. Les conditions de travail vont s'améliorer : des problèmes de dos faisaient qu'il m'était de plus en plus compliqué de monter des charges lourdes de la cave.

Vous quittez le cœur du village et ses commerces, n'avez-vous pas peur de perdre de la clientèle ?

L'avenir le dira mais je suis confiant. La plupart de mes clients venaient déjà avec leur véhicule. Pour les autres, le magasin n'est finalement situé qu'à 400 mètres du bourg ! Pour toutes les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, je livrerai à leur domicile, gratuitement, sur simple appel. Il me sera plus facile de me libérer rapidement puisque mon épouse sera également sur place.

Proposerez-vous de nouveaux produits ?

Oui, il y aura plus de choix dans tous les secteurs : alimentaire, produits frais, boissons, produits d'entretien... Le rayon fruits et légumes sera agrandi.

Les prix seront-ils les mêmes qu'actuellement ?

Ils seront ceux d'une supérette, donc en baisse par rapport à ceux d'une petite épicerie. La diminution sera générale, de l'ordre de 25% pour certains produits.

Trouvera-t-on des produits marocains ?

Oui, mais pas tout de suite. Nous pensons proposer des plats à tajine, des épices... A côté du magasin, nous envisageons de faire une cuisine. Dans un avenir plus lointain, nous proposerons, sur commande, des plats cuisinés marocains : couscous, tajines...

N'y aura-t-il pas de problèmes de stationnement ?

Les travaux d'aménagement du parking ne pourront sans doute pas débuter avant l'ouverture du magasin. D'ici quelques semaines, je pense pouvoir mettre à la disposition de la clientèle entre 12 et 14 places ainsi qu'une rampe d'accès pour les piétons.

Pourquoi vouliez-vous absolument rester dans notre village ?

Je suis tombé immédiatement amoureux de Solignac. De plus, j'ai créé des liens forts avec beaucoup de clients. Je ne souhaitais pas déménager car, ici, la qualité de vie est très agréable. Et puis, du magasin, la vue sur la vallée de la Briance est tellement magnifique !

MINI MARKET

30, avenue St Eloi - Tél 05 55 00 48 97

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 7h à 13h15 et de 15h à 21h, le dimanche et les jours fériés de 8h à 13h15